



Actualité du 29.04.2020

Covid-19 - Ouverture de la saison

Comme vous l'avez certainement entendu hier par le Conseil fédéral, il sera à nouveau possible de pratiquer le tennis à partir du 11 mai 2020, moyennant la mise en place d'un plan de protection, respectivement de mesures de protection. Dès que nous aurons reçus les mesures définitives, le comité du TC mettra en place son propre plan de protection et vous le communiquera.

Cotisations 2020

Les membres présents à l'assemblée générale du 29.04.2020 ont décidé de reconduire pour 2020, le même tarif des cotisations pratiqué en 2019 (voir rubrique cotisations).

Nouvelles réjouissantes :

Le club dispose d'un droit de superficie avec la municipalité de Tavannes pour ses terrains de tennis et du Club-House. Ce dernier, signé il y a 50 ans, arrivera à échéance le 31.12.2020. La Municipalité de Tavannes a décidé de le renouveler. Merci à la municipalité de Tavannes pour ce beau geste !!!

Un très généreux sponsor a décidé de prendre à sa charge la remise en état du mur de tennis qui, au fil des années, se détériorait. Un tout grand merci pour ce beau geste appréciable et apprécié.

Saison hivernale 2020 - 2021 aux Reussilles

L'expérience sera renouvelée pour la prochaine saison hivernale. Il sera demandé une participation de CHF 10.- par joueur/heure.

Effectif du TC Tavannes

Le club a reçu ces dernières semaines, plusieurs démissions. Bien que la situation ne soit pas préoccupante, le comité va mettre en place différentes actions pour accueillir de nouveaux membres. La situation actuelle avec le Covid-19 ne nous aide cependant pas. Nous allons utiliser notre compte Facebook comme moyen de communication ainsi que notre site internet - Si vous n'êtes pas encore "ami/e Facebook" du TC, n'hésitez pas à nous rejoindre. Nous vous demandons de partager à votre propre réseau les informations que nous diffuserons. Le bouche-à-oreille est également un très bon moyen de recrutement. N'hésitez pas à en parler aux membres de votre entourage.

Nomination en tant que membre d'honneur

Romain Voumard a été nommé par l'assemblée générale et sur proposition du comité comme Membre d'honneur du club. Cette nomination récompense plus de 17 années passées au sein du comité et comme responsable des installations du TC - Bravo et merci à toi, Romain.

"Tennis à gogo"

Dans un passé pas si lointain que cela, le mercredi en fin de journée, les membres avaient la possibilité de se retrouver de manière informelle et d'échanger quelques balles avec les autres membres présents. Cette pratique sera réactivée cette année dès que la situation nous le permettra. Une "troisième mi-temps" est également prévue et envisageable - Pour remplacer ce terme "Tennis à gogo" devenu quelque peu désuet, le comité attend vos propositions - Soyez créatif/ve !

Vous pouvez envoyer vos propositions à l'adresse tc-tavannes@bluewin.ch.